













DATES DE FORMATION & PRIX**DEPARTEMENT SPORT (2006-2007)**

FORMULE COMPLETE 1an		
 TC + BEMF	Du 08/01/07 au 29/06/07	2 995 €
TRONC COMMUN 1^{er} DEGRE		
 SEMAINE 6 semaines	Du 08/01/07 au 16/02/07	1 295 €
 WEEK-END Samedi et dimanche	Du 13/01/07 au 18/02/07	895 €
 CORRESPONDANCE	A tout moment de l'année	595 €
BREVET D'ETAT "METIERS DE LA FORME" et "PREPARATION PHYSIQUE"		
 SEMAINE BEMF	Du 13/11/07 au 29/06/07	3 595 €
	Du 26/02/07 au 29/06/07	2 495 €
 SEMAINE HACUMESE	Du 13/11/06 au 29/06/07	3 595 €
 WEEK-END BEMF	Du 21/10/06 au 30/06/07	1 595 €
	 WEEK END HACUMESE	Du 24/02/07 au 30/06/07
 STAGES + CORRESPONDANCE BEMF ou HACUMESE	Du 19/10/06 au 21/10/06	1 295 €
	Du 12/04/07 au 14/04/07	
CERTIFICATS		
 DIETETIQUE SPORTIVE 1er degré	Du 04/11/06 au 05/11/06	900 €
	Du 15/03/07 au 18/03/07	
 DIETETIQUE SPORTIVE 2ème degré	Du 07/04/07 au 08/04/07	600 €
	Du 21/06/07 au 24/06/07	
 PSYCHOLOGIE EN NUTRITION	Du 25/03/06 au 26/03/06	600 €
	Du 15/06/06 au 18/06/06	

FACILITES DE PAIEMENT (cf. conditions):

-  échelonnement sans frais
-  prêt étudiant avec notre partenaire financier

CONTRAT D'INSCRIPTION 2006 / 2007
(cocher les cases correspondantes et à retourner signé et dûment rempli)

Nom & Prénom:

Né(e) le / à:

Adresse:

Code postal / Ville:

Téléphone domicile:

Téléphone portable:

e-mail :

Niveau scolaire:

Profession:

Comment avez-vous connu notre organisme?

<input type="checkbox"/> FORMULE COMPLETE <input type="checkbox"/> 1 an - Tronc commun 1 ^{er} degré + BEMF <input type="checkbox"/> 1 an - Tronc commun 1 ^{er} degré + BE HACUMESE <input type="checkbox"/> 2 ans - Tronc commun 1 ^{er} degré + BEMF <input type="checkbox"/> 2 ans - Tronc commun 1 ^{er} degré + BE HACUMESE	<input type="checkbox"/> TRONC COMMUN 1er DEGRE <input type="checkbox"/> Semaine 6 mois <input type="checkbox"/> Semaine 6 semaines <input type="checkbox"/> Week End , rentrée au : _____ * <input type="checkbox"/> Correspondance
<input type="checkbox"/> BREVET D'ETAT METIERS DE LA FORME <input type="checkbox"/> Semaine <input type="checkbox"/> Week- End <input type="checkbox"/> Correspondance	<input type="checkbox"/> BREVET D'ETAT HACUMESE <input type="checkbox"/> Semaine <input type="checkbox"/> Week- End <input type="checkbox"/> Correspondance

A préciser - plusieurs sessions possibles, se reporter à la fiche « rentrées et prix »

<input type="checkbox"/> BTS SEMAINE <input type="checkbox"/> CLASSE PREPARATOIRE <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> BTS STAGE + CORRESPONDANCE <input type="checkbox"/> CLASSE PREPARATOIRE <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} & 2 ^{ème} année
<input type="checkbox"/> CERTIFICAT DIETETIQUE SPORTIVE <input type="checkbox"/> 1 ^{er} degré STAGE + CORRESPONDANCE <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} degré STAGE + CORRESPONDANCE	<input type="checkbox"/> CERTIFICAT EN PSYCHOLOGIE DE LA NUTRITION <input type="checkbox"/> STAGE + CORRESPONDANCE

MONTANT: _____	Paiement par Chèque(s) _____ Autres _____
-----------------------	--

Je déclare avoir pris connaissance des termes du contrat et d'y souscrire sans restrictions.

Fait à _____

, le _____

.

Signature

Précédée de la mention "lu et approuvé"

Ce contrat est à retourner accompagné des pièces administratives à:

SERAPSE 34, Bd Paul Vaillant Couturier - 93100 MONTREUIL

TERMES DU CONTRAT

Article I

Les cours organisés par la SERAPSE sont ouverts à tous les **candidats majeurs domiciliés en France métropolitaine**. La constitution des dossiers d'inscription à l'examen et le dépôt de ceux-ci auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et auprès du centre examen du rectorat (BTS) **n'incombant pas à la SERAPSE**, celle-ci ne pourra être tenue pour responsable si le dossier d'un candidat est refusé, quelle qu'en soit la raison (date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'examen dépassée, inaptitude physique, etc...). De même, **la SERAPSE** ne pourra être tenue pour responsable en cas d'échec du candidat à un examen.

Article II

Pour les formations par correspondance, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours francs après sa réception (**vous devez donc impérativement conserver votre contrat au minimum sept jours avant de nous le retourner signé, sans omettre d'inscrire la date de réception de celui-ci ainsi que la date de réexpédition**). L'envoi des devoirs ne pourra s'étendre que sur une période de dix mois maximum à compter de la date d'inscription. Tout envoi postal relatif à nos formations est limité au territoire national.

Article III

Notre préparation porte sur le programme de l'examen connu à ce jour. Si des modifications ou suppressions de programmes, de diplômes ou d'examens étaient établis par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la **SERAPSE** ne serait, en aucun cas, tenue responsable et le candidat ne pourrait prétendre à un remboursement autre que celui prévu dans le présent contrat.

Article IV

Toute résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception. Des frais de constitution de dossier seront retenus, d'un montant de 30% du tarif des cours en cas de résiliation dans les 7 jours (date du contrat d'inscription). Passée cette date, le candidat ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni restitution de caution.

Article V

Les déménagements, les mutations professionnelles, l'absentéisme (prolongé ou non) ou l'exclusion (temporaire ou définitive) ne constituent en aucun cas un motif de remboursement.

Article VI

La SERAPSE se réserve le droit de mettre un terme au contrat de formation professionnelle avec un stagiaire si ce dernier ne respecte pas le règlement intérieur du Centre de Formation.

Article VII

A compter de l'inscription définitive (délai de 7 jours expiré), l'étudiant ne pourra prétendre à aucun changement d'orientation vers une spécialité non définie au contrat.

Article VIII

La SERAPSE se réserve le droit de reporter l'inscription du candidat à une session ultérieure si le nombre d'élèves inscrits est strictement inférieur à 12 candidats. Le candidat sera alors prévenu par voie postale dans les 7 jours précédents sa date d'entrée en formation.

Article IX

En cas de blessures ou d'impossibilités médicales à suivre une formation financée, la SERAPSE procède à son report sans frais sur présentation de justificatifs originaux.

PIECES ADMINISTRATIVES
(à fournir impérativement à l'inscription)

- ✚ CURRICULUM VITAE
- ✚ COPIE A.F.P.S
- ✚ COPIE TRONC COMMUN, si obtenu
- ✚ 2 PHOTOS IDENTITE
- ✚ 10 ENVELOPPES VIERGES, format 21.7x11
- ✚ 10 TIMBRES à 1 euro

L'ensemble des documents devra être joint au contrat d'inscription et au règlement de la formation.